

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BÉARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 25 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mai à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 19 mai 2023,
Secrétaire de séance : Patrick DRILHOLE

Etaient présents 43 titulaires, 1 suppléant, 8 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU, Fabienne TOUVARD, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe SANSAMAT, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Michèle CAZADOUMECQ, Claude BERNIARD, Christine CABON, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Philippe GARROTÉ, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Chantal LECOMTE, Frédéric LOUSTAU, Sami BOURI, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Louis BENOIT, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Anne-Marie BARRERE suppléante de André BERNOS

Pouvoirs : Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Laurent KELLER à Claude BERNIARD, Fabienne MENE-SAFFRANÉ à Marc OXIBAR, Jean CONTOU-CARRÈRE à Philippe GARROTÉ, Stéphane LARTIGUE à Marie-Lyse BISTUÉ, Patrick MAILLET à Flora LAPERNE, Dominique QUEHEILLE à Brigitte ROSSI, Bruno JUNGALAS à Marthe CLOT,

Absents : André BERNOS, David MIRANDE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZOURANG, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Jean-Michel IDOPE, Bernard AURISSET, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Emmanuelle GRACIA, Jean-Luc MARLE, Nathalie PASTOR, Muriel BIOT, Aurore GUEBARA, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

RAPPORT N°230525-14-ENV**SAS BEARN ENERGIE CITOYENNE :
DESIGNATION DU REFERENT CCHB**

P. CASABONNE explique que la participation des citoyens est une condition indispensable à la transition énergétique.

C'est en ce sens que la CCHB a accompagné à la structuration de l'outil juridique ad hoc pour porter les projets participatifs citoyens (SAS Béarn Energie Citoyenne), et à la mise en œuvre de projets participatifs citoyens (mise à disposition des toitures du Hangar du PTI et de la Maison de Santé de Bedous, et entrée au capital de la SAS Béarn Energie Citoyenne).

Outre cet investissement nécessaire à l'appropriation citoyenne de la production d'énergie renouvelable sur le Haut Béarn, la CCHB, à travers son PCAET, a accompagné cette société de projet à devenir une porte d'entrée concrète pour sensibiliser les citoyens du territoire aux questions énergétiques et ainsi créer une communauté d'ambassadeurs de la transition énergétique.

La CCHB a ainsi poursuivi son partenariat en co-organisant avec cette société de projet une conférence sur la sobriété énergétique en ce début d'année. Conscient que la CCHB est un partenaire fortement engagé, la SAS Béarn Energies Citoyennes a récemment proposé une meilleure intégration de la CCHB à la gouvernance de la société en intégrant une ou un membre pour la CCHB à son conseil de gestion.

Réelle opportunité pour le territoire de renforcer son engagement au côté des citoyens pour la transition énergétique du Haut-Béarn, il est proposé de désigner Pierre Casabonne en tant que Vice-président à l'Environnement à la CCHB pour intégrer le conseil de gestion de la SAS Béarn Energies Citoyenne.

Oùï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** la désignation de Pierre Casabonne en tant que Vice-président à l'Environnement pour intégrer le conseil de gestion de la SAS Béarn Energies Citoyenne.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 25 mai 2023

Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Signé PD

Patrick DRILHOLE

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY